

Bravo Lylianne !

Publié le 12 juin 2013 à 12:26 Mis à jour le 12 juin 2013 à 14:57



Tweet

Imprimer



Lylianne Angers entourée de Jean-Paul Mussot (CMA) à gauche, Christine Rollier (Bel'Flore), et Jacques Mariot (ville de Besançon) à droite - [cliquez sur l'image pour agrandir](#)

HEUREUSE GAGNANTE Lylianne Anger, retraitée en Haute-Saône a passé une journée de rêve mardi 11 juin 2013. Elle a remporté le jeu concours lancé en mars dernier lors de l'opération "Coeur d'Artisan" portée par la Chambre de métiers du Doubs.

Lylianne Angers a remporté la journée de rêve organisée conjointement par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs et la ville de Besançon.

PUBLICITÉ

Elle a participé à ce jeu concours en mars dernier lors de la 4ème édition de Cœur d'Artisan. Habitée des commerces bisontins, elle avait déposé son bulletin chez Bel'Flore 33, rue de Belfort.

Lylianne Angers a ainsi consommé 650 Euros de cadeaux dans une dizaine de commerçants bisontins tirés au sort.

L'heureuse gagnante a été félicitée par Jean-Paul Mussot, secrétaire général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs et Jacques Mariot, adjoint au maire de Besançon en charge du commerce et de l'artisanat.

1.600 clients ont participé à au jeu concours.